

## L'emploi dans les activités équestres de sport et de loisir et de travail

Les activités équestres de sport, de loisir et de travail recouvrent ce qui n'est ni les courses, ni les activités liées à la boucherie. Ce secteur est mal connu et sa très forte croissance, au cours des 30 dernières années a contribué, par son caractère soudain et violent, à cacher une réalité incontournable. Le secteur est riche en emploi et en potentialités économiques. L'approche par l'emploi a le mérite d'ouvrir à des comparaisons fructueuses. D'autre part comme il s'agit d'un secteur où la productivité du travail ne peut guère progresser, c'est d'emplois de qualité qu'il s'agit.

Les actifs de la filière cheval sont constitués des actifs directs de l'équitation et des actifs indirects dépendant des besoins de la filière cheval.

L'évaluation pour l'ensemble du secteur est d'environ 55 000 actifs en équivalant emplois temps plein.

Les actifs directs sont constitués des non salariés et des salariés qui font vivre l'équitation et qui en vivent. Il y a 18 000 actifs dans les centres équestres,

Le nombre d'établissements équestres comprenant les poneys-clubs, les cheval-clubs, les écuries de compétitions, les écuries de propriétaires de chevaux, les centres de tourisme équestre représentent en France environ 6 000 établissements.

Les actifs directs se répartissent en : 12 000 emplois salariés affiliés à la MSA 1 000 emplois salariés affiliés à l'Urssaf 5 000 emplois indépendants, chef d'exploitation ou conjoints d'exploitants Cela représente 18 000 actifs dans les établissements équestres.

Ce chiffre tient compte des 2 600 centres équestres en situation d'enseignement libéral qui ne pouvaient pas embaucher de moniteurs.

10 000 actifs dans la filière course, Le nombre de centres d'entraînements appelés écuries de courses est d'environ 4 000 établissements

Les actifs directs des courses se répartissent en :

6 000 emplois salariés  
4 000 emplois indépendants, entraîneurs, patrons d'écuries ou conjoints d'exploitants

Cela représente 10 000 actifs dans la filière course à laquelle il faut ajouter toute la

logistique des hippodromes et du pari mutuel.

### Les actifs dépendants des filières cheval équitation et course

Les actifs dépendants des filières cheval, salariés ou non salariés regroupent les professions :

- de l'élevage
- des vétérinaires équins avec 250 000 équidés médicalisés et environ 1 500 praticiens
- des maréchaux ferrant sont principalement des artisans et sont environ 1 500
- des métiers du bâtiment et travaux publics
- des métiers des matériels roulants
- des selliers
- des équipementiers du cavalier
- des secteurs des assurances et des banques
- de la presse et l'édition
- etc.

### L'emploi des métiers du sport

Selon un rapport du RUNOPES (Réseau Universitaire d'Observation et de Prospective sur l'Emploi Sportif 1) de 1999, les métiers du sport rassemblent environ 100 000 emplois directs (Le rapport est un ouvrage collectif de 2002, portant sur les statistiques 1999. Il a été réalisé à la demande du Ministère de l'éducation nationale. Il a été rédigé sous la direction de Jean Camy et coordonné par Nathalie Leroux, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne. La partie concernant les activités équestres a été rédigée par Véréne Chevalier (Editions AFRAPS-RUNOPES). Un colloque sur ces thèmes a été organisé par le RUNOPES, l'ONMAS (Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport) et le CEREQ (Centre de Recherche sur les Qualifications) au CNOSF en mars 2003).

L'équitation est le premier employeur avec plus de 13 % de l'emploi salariés sportif direct tout sport confondu.

D'après "la Lettre de l'Economie du Sport", nous pouvons distinguer trois types d'employeurs :

1/emplois importants : piscine, ski, équitation

Les activités nautiques : 9 814 emplois

Les centres équestres : 18 000 emplois  
2/emplois moyens : tennis, golf, sport de salle.

Le golf : 740 emplois

Le fitness : 7 000 emplois

3/emplois réduits : tout le reste

La plupart de ces emplois sont saisonniers ou partiels et leurs acteurs sont souvent pluri-actifs notamment dans les sports de saisons, ski, voile, Bien sur, au sein du sport, l'équitation est à part.

Elle regroupe plusieurs métiers, à la fois celui d'éducateur, d'écuyer et celui d'agriculteur.

Celui d'agriculteur regroupe souvent lui-même plusieurs métiers.

L'équitation est la seule activité sportive qui oblige la permanence absolue des actifs pour satisfaire au cycle biologique animal et aussi à la pluralité des activités nécessaires à l'exercice du métier : soins aux chevaux et leur dressage, maintenance du matériel, des équipements et des bâtiments et des terres, accueil du public, enseignement, animation, gestion administrative, et aussi chauffeur poids lourd.

Les activités équestres autofinancent non seulement leur fonctionnement, mais aussi leurs investissements et leurs emplois. Ce qui est très rare dans les autres activités sportives qui sont généralement supportées en tout ou partie par la collectivité.

c'est la première discipline sportive organisée sur le plan social : Convention collective, rapport de branche, commission paritaire de l'emploi, interprofession organisée selon la loi de 75.

### Le contenu des professions de l'équitation

Ce sont des professions composées essentiellement d'enseignants et d'amateurs réunissant toutes les autres fonctions nécessaires.

L'acteur principal est tout à la fois un agriculteur et un éducateur,

Il s'agit aussi d'un métier manuel et intellectuel, c'est une profession exigeante, réclamant une disponibilité permanente, 7 jours sur 7.

C'est un métier qui réclame des efforts physiques, de la réflexion, de la gestion, de l'adaptation rapide, de la disponibilité et une grande polyvalence.

C'est une profession ou la moyenne des salariés par établissement est inférieure à deux personnes et ou il n'y a pas les moyens d'offrir deux salaires de cadre ou de patrons. Donc forcément, ce n'est pas un métier avec une grande hiérarchie d'emploi ni aux multiples plans de carrières.

A l'exception d'environ 200 établissements importants qui peuvent engager un directeur et plusieurs salariés, l'évolution et l'ambition des salariés de ce métier est souvent celle de s'installer à leur compte.

#### La rentabilité du secteur

C'est un métier que l'on fait par "choix de vie" et jamais par l'appât du gain" Dans ce métier l'objectif ne peut pas être la rentabilité, mais plutôt celui de bien vivre l'univers du cheval et de l'équitation. La maîtrise des contraintes économiques résulte du travail bien fait. Il n'y a pas d'exemple d'investisseurs extérieurs ayant généré des profits avec des centres équestres. Le centre équestre est du côté de "l'économie sociale", pas du centre de profit. Il faut rapprocher ce type d'activité de l'artisanat d'art ou il y a une forme infinie d'expressions et ou chacun doit maîtriser tous les aspects du métier pour s'en sortir.

#### La formation au métier

Les formations sont souvent réalisées par des formateurs spécialisés. Le mode tutorat est plutôt développé en situation de préformation ou de préparation aux brevets fédéraux. Il contribue souvent à se forgé son l'histoire personnelle avec le monde du cheval.

Ce n'est pas qu'un métier d'éducateur sportif, et on entend souvent des employeurs se plaindre de la mauvaise préparation aux réalités des salariés de l'équitation alors qu'ils sont généralement passionnés par leur métier.

C'est de la responsabilité des dirigeants de tous les établissements équestres de promouvoir le métier, de contribuer et de se préoccuper à tous les niveaux, de la formation. C'est à nous de leur faire comprendre et de ne pas les écarter.

La qualité de la formation contribue inévitablement à la qualité des prestations équestres et à la crédibilité de l'ensemble de la filière cheval.

Les employeurs des établissements équestres doivent être les promoteurs de

l'image du métier et doivent savoir la mettre en valeur.

#### Sortie par le haut

Ce métier est aussi un apprentissage à la vie socialement structurant. Il permet souvent des réinsertions réussies. Les jeunes qui ont fait ce métier en sortent toujours par le haut. Leurs compétences et leur polyvalence en font des individus bien préparés à la réalité de la vie professionnelle, ce qui leur permet de rebondir et de réussir.

#### Les besoins d'aujourd'hui

Actuellement, un soigneur ou un enseignant reste rarement plus de 8 jours dans les bourses d'emploi de la profession. Il n'y a aucun personnel d'établissements équestres disponibles dans les ANPE.

Comme dans la plupart des secteurs, les orientations professionnelles des gens changent et provoquent une évaporation naturelle mais positive vers d'autres horizons. Ce métier, qui s'est très féminisé depuis vingt ans, voit de nombreuses jeunes femmes changer d'orientation et se consacrer à leurs projets familiaux par exemple. D'autres partent vers la vente, l'élevage, le commerce de chevaux, voire vers des professions très éloignées du commerce, des services ou de l'industrie. Il y en a même certains qui deviennent inspecteurs de la jeunesse et des sports.

#### Rôle économique du centre équestre

Le centre équestre est le moteur de l'ensemble de la filière et tire toute l'économie du secteur. par exemple les seuls centres équestres absorbent plus de 80 % des chevaux de sport et de loisir produits en France.

Il est formé 600 moniteurs par an aujourd'hui, soit pour 18 000 actifs, le renouvellement exacte pour des carrières de 30 ans.

Cela est très insuffisant pour à la fois assurer le renouvellement et le développement utile à l'équitation. D'autant que les mesures de justice fiscale mises en place par le gouvernement vont libérer la possibilité d'embauche de façon forte. Aujourd'hui les offres d'emploi stagnent à la bourse de l'emploi pendant des mois alors que les demandes sont satisfaites aussitôt. Si nous n'accentuons pas l'effort de formation de façon franche, nous allons assister au développement d'em-

ploi d'agents non qualifiés, comme par le passé.

Les nouvelles mesures en faveur du cheval vont permettre à 2 600 établissements équestres de proposer des emplois sans risque d'une fiscalité liée à l'embauche.

Il est donc urgent d'augmenter considérablement notre potentiel de formation. Nous avons besoins de bons soigneurs, animateurs et enseignants, et pour y satisfaire, nous ne pouvons pas former juste ce dont nous pensons avoir besoin. Aucune école ne le fait, la relation emploi/formation est une vue de l'esprit qui ne c'est jamais confirmé.

Le CNRS a produit de nombreux travaux dans ce sens.

Nous avons connu des quotas de formation imposés, toujours insuffisant, ils organisent le travail au noir ou sans diplôme.

Nombre de cursus d'enseignement sans débouchés professionnels, bénéficient de qualificatif de "formation à insertion sociale" notamment en milieu agricole.

Pourquoi le monde du cheval serait le zéléteur de la parfaite adéquation de la formation en fonction des besoins supposés connus?

Enfin, une exception à noter au sujet des professions réglementées, la formation aux BPJEPS, qui est coûteuse en équitation, n'est pas financée par l'Etat, alors même que celui ci impose un diplôme. Je ne connais pas d'autres secteurs dans ce cas et cela nous semble injuste.

Il faut bien garder à l'esprit, que contrairement aux autres sports, l'équitation autofinance l'investissement, le fonctionnement et l'encadrement, et aussi, sa formation professionnelle initiale et enfin au travers de sa fédération autofinancée à 92 %, elle soutient son sport de haut niveau.

#### La Fédération Française d'Equitation et la formation

La fédération a bien observé le lien entre le développement des pratiques et le nombre de moniteurs d'équitation sortant de formation.

Le redémarrage des activités équestres a pu être observé après les différentes structurations de la formation en 1965 et 1987.

Nous animons une activité relationnelle ou le rôle de la personne est essentiel. Un éducateur sportif à une action sur une centaine de cavaliers. La taille du centre équestre ne change guère cet équilibre.

C'est donc le nombre de moniteurs formés qui est la vraie source du développement de l'équitation.

Au cours des années 1994-1999, nous avons mené une étude démographique fine des licenciés qui a constaté que la croissance provient de la création de petits clubs. Or les petits clubs sont souvent créés par des jeunes diplômés qui ont vécu cinq ans de salariat en moyenne et qui s'établissent. La création d'un nouveau club apporte plus de quarante licenciés la première année et une centaine la seconde et il n'enlève aucune licen-

ce aux clubs voisins. Il y a donc des marges de développement réelles et donc d'emploi.

C'est notre intérêt mais aussi notre responsabilité de tout faire pour développer cet emploi là.

Cela repose essentiellement sur la formation. Les clubs tirent toute la filière et la formation est l'élément moteur du développement des clubs.

Notre priorité fédérale, est de soutenir la formation des moniteurs avec le plus grand nombre de centres équestres possibles.

C'est la meilleure façon d'accompagner notre croissance et de développer l'emploi dans un secteur de développement durable porté par des valeurs "ludo-pédagogie nature"

C'est aussi l'affaire de toute la filière cheval et des pouvoirs publics au travers des directions régionales de la jeunesse et des sports et de l'enseignement agricole d'y contribuer.

S. LECOMTE

## Propos sur l'environnement juridique et institutionnel de l'établissement équestre

Le monde du cheval de sport et de loisirs est composé de très nombreuses et très diverses institutions.

L'établissement équestre qui en est l'élément de base a évolué conjointement à ces institutions. Ces dernières sont issues du monde du cheval (les Haras Nationaux, la Fédération Française d'Équitation, l'École Nationale d'Équitation, les Conseils des Chevaux, la Société Hippique Française, l'Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval, la FIVAL - Fédération interprofessionnelle du cheval de sport et de loisirs -, etc.) ou lui sont extérieures mais connexes (l'État, les collectivités locales, etc.). Chacune a un rôle important: réglementer, subventionner, représenter, promouvoir en France ou à l'étranger, former les professionnels, conseiller, organiser, animer, etc., bref, fixer un cadre clair, permettant aux décideurs de s'orienter, choisir, agir. L'ensemble de ces acteurs périphériques a été, de 1963 à 2003, porteur du développement de l'établissement équestre. En effet, l'établissement équestre vit dans un paysage qui est largement la conséquence des politiques publiques. Celles-ci ont fixé, via les ministères de la jeunesse et des sports et de l'agriculture, des caps décisifs: politique de certification de l'encadrement et de l'animation des activités; diversification des pratiques et des cultures; réussite sportive; démocratisation. A côté de cela, ont émergé des politiques issues du milieu lui-même: organisation des professions et de l'interprofession et finalement de l'inter-

professionalisation du secteur.

En 40 ans, la filière équine a profondément évolué. Cependant, sa démarche de professionnalisation n'est pas achevée. La volonté gouvernementale exprimée le 29 juillet 2003 au Haras du Pin ouvre une nouvelle page d'histoire avec une série de mesures qui devraient donner aux établissements équestres de nouvelles chances.

Pour comprendre l'histoire de l'environnement institutionnel des établissements équestres, il faut distinguer quatre pôles d'évolution et d'élaboration du paysage: le pôle État; le pôle fédéral; le pôle professionnel; le pôle élevage.

### Le pôle État

La complexité historique du monde équestre a conduit l'État Français, dès 1971, à mettre en place successivement deux Conseils Supérieurs du Cheval rattachés au Premier Ministre, ainsi qu'un Conseil Interministériel. Le second CSC sera supprimé en 1996. Le sort du Conseil Interministériel sera le même. Son échec traduit surtout la perplexité de l'État face à la diversité des acteurs des activités équestres: pour l'État: les ministères de l'Intérieur, de la Défense, des Sports, de l'Éducation populaire et de la Jeunesse, de l'Agriculture, du Tourisme et des Transports, chargé de l'Aménagement du Territoire, de la Culture, etc.; pour l'activité équestre elle-même: monde rural, mouvement sportif, mouvements de jeunesse et d'éducation populaire,

monde du handicap, activités connexes (équipement vestimentaire, bâtiment/travaux publics, matériel circulant, agroalimentaire, spectacle, médecine vétérinaire, sellerie, maréchalerie, etc.). L'État qui disposait du Service des Haras, service dédié au cheval datant de Colbert, a réorganisé ses services en 1999. Les moyens d'intervention (subventions) et de réglementation ont été concentrés dans un bureau du ministère de l'agriculture au cœur de la Direction Générale de la Forêt et des Affaires Rurales. Par ailleurs, le patrimoine des Haras Nationaux a été transféré à un établissement public à caractère administratif dont les missions sont très resserrées sur le terrain technique.

De son côté, l'armée s'est fortement désengagée des activités équestres depuis le début des années 1960 en transmettant au ministère des sports une pièce essentielle à Saumur, qui est devenue l'École Nationale d'Équitation. L'État est également intervenu de manière forte sur la Fédération Française d'Équitation au cours de la période 1963-2003. Dans un premier temps le Service des Haras a porté la diversification des pratiques en encourageant la création de l'Association Nationale de Tourisme Équestre en 1963, comme il a soutenu la création du Poney Club de France en 1971. Ensuite, le Ministre des Sports a souhaité le regroupement finalisé en 1999 au sein de la Fédération Française d'Équitation (FFE), mise en place dans sa nouvelle version le 21 mars 2000. Pour finir, l'É-